



# Rapport moral du Président

**Professeur Michel LEGROS**  
**Exercice 2004**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers confrères,

Conformément aux statuts de notre association, je vous ai convoqué en assemblée générale afin de vous rendre compte de notre activité au cours de l'exercice 2004 et la présenter à vos appréciations.

Les professionnels de santé et les associations représentant les usagers de la Champagne Ardenne travaillent ensemble depuis plusieurs années dans le cadre de différents programmes – « Lutte contre le cancer en Champagne Ardenne » - programme mis en place et animé par la DRASS – et le Schéma régional d'organisation sanitaire « volet cancérologie » piloté par l'ARH.

Les réflexions menées visent à trouver des organisations permettant de diminuer la mortalité par cancer et d'offrir à tous les patients une prise en charge de qualité et assurant au maximum la sécurité des soins. Pour optimiser le fonctionnement actuel et offrir à tous les patients cette prise en charge de qualité, les professionnels ont exprimé des besoins et en particulier des besoins en matière :

- d'identification, en partant de la demande et des besoins des patients, des structures et des différents intervenants et de leur champ de compétence
- d'échanges entre les professionnels de santé
- de coordination du suivi des patients, y compris avec les médecins traitants
- d'amélioration de l'information et de la formation (diffusion de recommandations, lien vers des sites spécialisés, organisation de forum et annonces de FMC)
- de création d'outils susceptibles d'améliorer l'évaluation de leurs actions
- d'ouverture vers le public, lui permettant l'accès à une information sur les pathologies, les préventions, les structures de soins
- d'articulation avec d'autres acteurs impliqués dans la lutte contre le cancer comme les structures de gestion des dépistages

Le réseau de santé, tel que défini par la Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades, doit permettre de répondre à ces besoins exprimés.



Le Plan Cancer 2003/2007 – du Président de la République – est venu confirmer cette nécessité de travail en réseau. C'est pourquoi dès 2003, le comité régional de suivi du SROS cancer a proposé la création d'une association dont l'objet serait la création et la gestion du réseau régional de cancérologie de Champagne Ardenne.

Un an a été nécessaire à l'élaboration des statuts de cette association qui a finalement été créée officiellement le 27 février 2004.

Le premier Conseil D'administration, tenu le 23 mars 2004, a permis la désignation provisoire pour un an du Bureau de l'Association :

- Vice-Président : Mr le Docteur DRAY – Représentant la Polyclinique de Courlancy
- Secrétaire : Mme COUDRIER – Représentant l'Union Hospitalière du Nord Est
- Trésorier : Mr le Professeur MUNCK – Représentant l'Institut Jean Godinot.

Et moi-même au poste de Président en tant que Représentant des Comités départementaux de la Ligue contre le cancer.

A noter que ce même bureau a été de nouveau désigné pour 2 ans par le Conseil d'Administration du 1 er mars 2005.

**Créer concrètement sur le terrain le réseau de cancérologie de Champagne Ardenne ou comment passer des idées à l'action, telle a été notre mission.**

- Passer à l'action nécessite des moyens humains et logistiques, c'est pourquoi un dossier de financement a été déposé auprès du comité de gestion du Fonds d'Amélioration de la Qualité des Soins de Ville (FAQSV) en avril 2004 ; la réponse favorable du FAQSV en juin a permis au Bureau de l'association de lancer un recrutement de médecin coordinateur et de coordinateur administratif – le Dr Jean Yves Roche et Mme Brigitte LAVOLE ont été embauchés en septembre 2004.
- Passer à l'action nécessite de recenser les besoins exprimés par les professionnels de santé, paramédicaux, les usagers, c'est pourquoi nous nous sommes appuyés sur les membres du comité scientifique, installé le 1 juin 2004 et entraîné par le Docteur Albert FENZY leur secrétaire.



Les membres du comité scientifique ont eu 4 mois pour élaborer le dossier de financement « Réseau de santé », ce dossier comprenant :

- les documents constitutifs du réseau de cancérologie : convention constitutive, charte qualité « engagement des professionnels » et note d'information du patient
- le plan d'actions à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs d'amélioration de la qualité des soins retenus.

Comme vous le verrez dans le rapport d'activité du Dr ROCHE, ci-après, la rédaction de ce dossier, dans la mesure où nous avons tenu absolument à ce que les professionnels et les usagers de la région puissent s'exprimer, a nécessité un travail considérable.

Je remercie les membres du comité scientifique et leur secrétaire, les membres de la cellule de coordination pour avoir tenu ce délai « imposé » et avoir quand même réussi à proposer un dossier d'actions cohérent et réaliste pour notre région.

Présenté au Conseil d'Administration en janvier 05, certaines actions ont dû être réévaluées et reprecisées, c'est pourquoi l'ARH et l'URCAM nous ont donné un délai supplémentaire pour le dépôt du dossier auprès du comité de gestion DRDR et nous les en remercions également.

L'approbation du plan d'action sur 3 ans et le budget prévisionnel correspondant ont été approuvés lors de l'Assemblée Générale du 1 mars 2005 ; le dossier ayant été instruit par la cellule technique du comité de gestion DRDR a été présenté aux membres du comité de gestion le 9 juin 2005.

Pour conclure ce rapport, je rappellerai ici les résolutions de Politique Générale adoptées par les membres du réseau :

- > L'action du réseau vise à améliorer la prise en charge des patients atteints de cancer ou d'hémopathie maligne et leur entourage ; Le patient est donc au centre du dispositif quelque soit son lieu de prise en charge (établissement d'hospitalisation public, privé, à domicile).
- > Pour améliorer le service rendu à ces patients et pour aider les professionnels à se mettre en conformité avec les textes législatifs relatifs à « l'organisation des soins en cancérologie », le réseau est un outil au service des acteurs qui assurent cette prise en charge ; Le réseau ne se substitue pas aux acteurs mais leur apporte une aide logistique et financière si et seulement si ils le souhaitent. Il n'entend pas se substituer aux missions des établissements de santé, des professionnels de santé et des associations d'usagers.



## Réseau de cancérologie de Champagne Ardenne

➤ Les propositions faites aux acteurs par le réseau sont échelonnées sur une période de 3 ans -septembre 2005, septembre 2008 et ont été priorisées de la manière suivante :

- 1 - Dès 2005 - Amélioration de la qualité des soins délivrés aux patients.
- 2 - Dès 2005 - Assurer une meilleure information des usagers et des professionnels en matière de prévention, dépistage.
- 3 - Dès 2005 - Mettre en place des évaluations et des études de recherche clinique
- 4 - Dès 2007 - offrir aux patients et à leur entourage des lieux d'orientation vers les professionnels sociaux et les professionnels de l'écoute, en constituant un réseau de ces professionnels déjà en place.